Image not found or type unknown

Locataire - changement de portes intérieures

Par **patrick69**, le **14/02/2021** à **22:24**

Bonjour,

J'ai malencontreusement abîmé deux portes de mon appartement en location. Il s'agit de portes postformées présentant une moulure : je ne retrouve pas le même style de moulure dans le commerce. Je n'ai aucune confiance dans mon agence immobilière, et préférerais ne pas avoir à passer par eux pour procéder au remplacement des portes.

=> En tant que locataire, ai-je le droit de les remplacer pour des portes présentant des moulures différentes (mais la même couleur / blanc simili bois), ou est-ce que je prends un risque à faire cela ?

Merci pour vos avis & retours.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés